



Mayenne, le 1^{er} SEP. 2020

"Dispositif EMILE"

Contexte : En novembre 2019, le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour identifier les futurs territoires d'accueil du programme EMILE "Engagés pour la mobilité et l'insertion par le logement et l'emploi" dont le but est d'accueillir des personnes d'Ile-de-France volontaires à la mobilité.

Enjeux : EMILE est un accompagnement à la mobilité pour des personnes résidant en Ile-de-France, mal logées (en centre d'hébergement, hôtel, résidence sociale...) en difficulté d'insertion professionnelle et volontaires pour effectuer une mobilité. L'objectif de ce programme est d'aider ces personnes à construire un nouveau projet de vie dans un territoire d'accueil riche en opportunités d'emploi et de logements disponibles, tout en sécurisant leur mobilité géographique par la mise en place d'un accompagnement spécifique.

Situation actuelle : Au regard des atouts du département en matière d'emploi et de logement, mais aussi compte-tenu de la forte mobilisation des élus locaux et des services de l'Etat, la candidature à l'appel à projet de la Mayenne et plus particulièrement, le territoire du Nord- Mayenne, a été retenue par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) en charge de ce programme au ministère.

L'association ETIC 53 (Etablissement de Travail et d'Insertion à Copainville), association existante à Mayenne depuis 1961, a été retenue pour porter ce programme en qualité de structure d'aval en partenariat avec l'association "Les Possibles" gestionnaire du centre social de Mayenne.

Perspectives et échéances : Ce programme en cours d'expérimentation dans cinq départements a pour ambition de se déployer dans cinq autres départements volontaires pour accueillir de nouveaux habitants et répondre aux problématiques de recrutement des entreprises. Il constitue un véritable levier d'attractivité et une opportunité pour le territoire.

Une réunion se tiendra le 17 septembre 2020, sous la présidence de Mme Noura Kihal-Flégeau, sous-préfète de Mayenne et de Mme Florence Desillère, conseillère régionale, pour présenter les modalités de la contractualisation à venir avec ETIC 53 et celles de la mise en oeuvre du programme en présence des référents nationaux de ce programme.

Références : Accord-cadre national du 14 juin 2019 entre :

Le Premier ministre, la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement,

Le ministère du Travail, la Délégation générale de l'emploi et à la formation professionnelle,

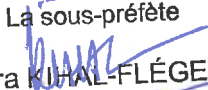
Le ministre de l'Intérieur, la Direction générale des étrangers en France,

Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, la Direction générale de la cohésion sociale,

La préfecture d'Ile-de-France

Le groupement d'Intérêt Public Habitat et Interventions Sociales.

Cet accord-cadre prendra fin au 31 décembre 2022.

La sous-préfète

Noura KIHAL-FLÉGEAU